



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Procédure de recrutement ouverte pour le chef du Contrôle cantonal des finances**

**Le poste de chef du Contrôle cantonal des finances est mis au concours jusqu'à début juillet. Pour assurer l'objectivité et l'indépendance de la procédure, un cabinet de recrutement privé ainsi qu'une commission de sélection composée notamment de spécialistes hors administration vaudoise étudieront les candidatures. Après le préavis des commissions parlementaires, le Conseil d'Etat désignera début septembre le nouveau responsable du CCF, qui entrera en fonction avant la fin de l'année.**

Le 21 mai dernier, le Conseil d'Etat a désigné à la direction ad intérim du Contrôle cantonal des finances MM. Pierre-André Romanens et Thierry Bonard, tous deux adjoints depuis plusieurs années au service. De plus, pour garantir au CCF son indépendance, le Gouvernement a sollicité l'appui du chef du Service de l'inspection des finances de Neuchâtel, M. Michel Poirier, qui assure pour la durée de l'intérim une fonction de conseil au sein de la direction.

L'actuelle procédure de recrutement qui vise une objectivité maximum fait appel d'une part à une entreprise spécialisée dans ce domaine, Mercuri Urval SA, d'envergure et de renommée nationale; d'autre part à une commission de sélection présidée par Me Yves Noël, avocat à Lausanne, et composée de MM. André Donzé, expert comptable dans une société fiduciaire, Daniel Berset, trésorier de l'Etat de Fribourg et de Me Isabelle Salomé, secrétaire générale du Département des finances du Canton de Vaud.

Le cabinet et la commission de recrutement vont opérer conjointement une première sélection sur la base des dossiers de candidature déposés. Pendant l'été, les candidats retenus seront soumis à une série de tests réalisés par la société spécialisée, avant d'être entendus par la commission. Les personnes choisies seront présentées à fin août aux commissions des finances et de gestion du Grand-Conseil qui donneront leur préavis. Enfin, le Conseil d'Etat désignera le nouveau chef du CCF en début septembre au plus tard.

Lausanne, le 23 juin 2003

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Me Yves Noël, président de la Commission de sélection, 079 292 64 37